

CONDITIONS GENERALES D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Propos liminaire

La Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), instituée par la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, a pour objectif d'améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants. Les fonds collectés au titre de la CVEC sont affectés à des actions visant à :

- Soutenir la vie étudiante (accueil, social, santé, culture, sport),
- Favoriser l'égalité des chances et la réussite académique,
- Renforcer l'accompagnement social et sanitaire des étudiants.

Le Crous de Toulouse-Occitanie, est chargé de répartir ces fonds selon des critères de transparence, d'équité et d'efficacité. Les subventions attribuées dans ce cadre sont encadrées par :

- La loi du 8 mars 2018 et ses décrets d'application,
- La circulaire Crous relative à l'usage de la CVEC du 12 octobre 2023.

Pour les subventions inférieures à 23 000 €, aucune convention n'est obligatoire. Cependant, leur attribution reste soumise au respect strict des obligations détaillées ci-dessous, et pour les associations à la signature du contrat d'engagement républicain.

Objectifs du partenariat

En sollicitant une subvention, la structure porteuse du projet s'engage dans une démarche partenariale avec le Crous de Toulouse-Occitanie, visant à :

- Soutenir des projets d'intérêt général, en cohérence avec les missions de l'établissement,
- Garantir une utilisation rigoureuse, traçable et efficace des fonds publics,
- Valoriser conjointement les actions menées, dans le respect des identités et des valeurs de chaque partie.

Engagements des bénéficiaires

En déposant une demande de subvention, la structure porteuse du projet s'engage, en cas d'attribution, à respecter les obligations suivantes.

Réalisation du projet

Exécuter le projet conformément au dossier présenté et au calendrier validé.

En cas de difficulté ou de changement susceptible d'affecter sa réalisation (retard, modification d'objectif, etc.), l'association doit en informer immédiatement le Crous de Toulouse-Occitanie.

Mention du partenariat

Faire figurer le logo fourni par les services du Crous de Toulouse-Occitanie sur tous les supports de communication liés au projet (site web, réseaux sociaux, affiches, flyers, rapports, etc.).

Transmission des bilans

Transmettre un bilan final (moral et financier) sous 1 mois après la fin du projet¹.

Le bénéficiaire doit à tout moment transmettre toute pièce justificative complémentaire jugée utile, portant sur l'utilisation et la destination de la subvention allouée, sur la demande du Service Animation et Vie de Campus.

Invitation aux événements

Convier formellement la Directrice Générale du Crous de Toulouse-Occitanie à toute inauguration ou événement institutionnel lié au projet, au minimum 1 mois avant la date prévue.

Cette invitation est à transmettre au service ADVC à l'adresse : projet.cvec@crous-toulouse.fr

Modalités de contrôle et pénalités

Le Crous de Toulouse-Occitanie se réserve le droit de vérifier, à tout moment, la conformité de l'utilisation des fonds et le respect des engagements souscrits. En cas de manquement avéré (absence ou retard de l'envoi de pièce justificative, abandon du projet ...) les mesures suivantes pourront être appliquées :

- Suspension des versements restants,
- Remboursement des sommes déjà perçues (partiellement ou en totalité),
- Exclusion des futurs appels à projets pour une durée déterminée.

Contact

Pour toute question, contactez le service Animation et Vie de campus : projet.cvec@crous-toulouse.fr

Annexes

Modèle de bilan final

FAQ – Questions fréquentes sur les appels à projet

Validation des engagements

Je soussigné(e),

Nom Prénom agissant au nom de

Déclare avoir pris connaissance du cadre réglementaire et des engagements ci-dessus, et m'engage à les respecter en cas d'attribution de la subvention.

☐ J'accepte ces engagements. (Case à cocher obligatoire pour soumettre la demande.)

Date :

Signature

¹ Fait référence à la date indiquée sur le calendrier de déroulement du projet transmis